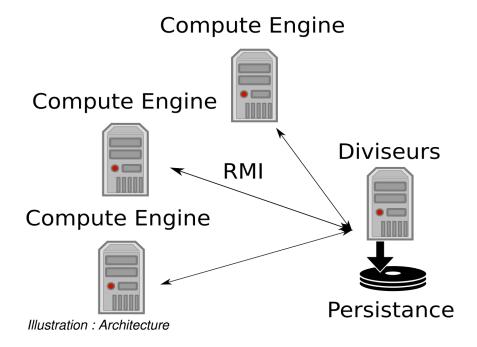
# Travail En Accompagnement

**Objectif**: Le but de ce TEA est de mettre en place une infrastructure distribuées pour le calcul de nombres premiers

## Sujet

On va reprendre le TP sur les RMI pour le calcul des nombres premiers.



On réalisera la persistance dans une base de données PostgreSQL. Les calculs sur les BigInteger seront réalisé au maximum sur des serveurs de calculs (ComputeEngine).

Vous pouvez commencer (par 1 serveur, l'utilisation de plusieurs permettant l'amélioration des performances)

#### Soumission

Le mini projet devra être déposer sur moodle, dans un fichier .zip ou .tar unique.

Le nom de ce fichier devra contenir les nom/prénom de l'étudiant(e).

Cette soumission devra contenir au minimum :

Un exécutable.

Le code source commenté.

Un texte décrivant comment utiliser ce programme.

Un texte décrivant le travail réalisé, et justifiant les choix techniques.

Les éléments permettant de tester le programme.

Ce fichier devra être autosuffisant. Le code devra donc pouvoir être exécuté/compilé à partir d'une ligne de commande texte, sans installation préalable d'environnement (autre que openjdk 11), sans devoir aller chercher d'autres composants (librairies ou données de test par exemple).

### Critères de notation

Les éléments suivant seront entre autres pris en compte dans la notation :

Pour le rapport :

Présentation (mise en page, structuration, . . .)

Clarté des explications sur le travail effectué.

Justification des choix techniques.

Pour le code :

Facilité d'installation, de configuration et d'utilisation (et/ou fichier 'Readme' associé).

Lisibilité (organisation, noms de variables, commentaires, ...).

## **Quelques règles**

Le code source devra être livré sous la forme de fichier(s) .java, avec tous les éléments nécessaires pour pouvoir le(s) compiler et exécuter à partir d'une ligne de commande (les livraisons nécessitant un environnement de développement spécifique – netbeans, eclipse,...- seront refusées).

Le travail en binôme est autorisé, mais chaque étudiant devra rédiger son propre rapport en expliquant avec qui il a travaillé, et comment les taches ont été réparties. Son rapport devra mettre l'accent sur sa contribution personnelle. Chaque étudiant fera sa propre livraison (code, manuels, rapport).

Les groupes de plus de 2 personnes ne sont pas autorisés (sauf cas particulier justifié et discuté lors de la première séance de TEA).

Le recours à des sources tierces (codes ...) est autorisé, à conditions qu'elles ne soient pas protégées, mais il faudra alors les citer EXPLICITEMENT et également quelles modifications ont été apportées aux originaux. Il ne faut pas perdre de vue que l'objectif du projet est de réaliser sa propre architecture utilisant les RMI et une base de données pour la persistance.

Le non respect des règles ci-dessus aura des effets sur la note.